AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

-2-7-73 545606

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3°

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENTS

A la suite des pluies généralisées du 20 juin et des averses souvent violentes du 22 au 24, les traitements suivants devront être renouvelés d'urgence s'ils ne l'ont pas été depuis le 24 juin.

- Sur vigne: mildiou, black-rot, oïdium, botrytis
- Sur arbres fruitiers et petits fruits:
  - tavelure (toutes régions) sur les seuls vergers où des taches, si rares soient-elles, peuvent être décelées.
  - tordeuse orientale (2ème génération dans le sud de la circonscription)
  - carpocapse sur pommes, poires et noix. Cette application était déjà prévue du 26 au 29 juin dans certaines régions par le bulletin précédent.
  - Pou de San José dans le sud de la région, traitement déjà prévu par le précédent bulletin.
  - Ver des framboises, oïdium du cassissier
- Sur cultures diverses: mildiou de la pomme de terre, alternaria et mildiou de la tomate.

EXTENSION DE TRAITEMENTS

- Carpocapse sur pommes, poires et noix:
  - dès réception, régions 28, 30, 32, 72, 83, 113 et 118
  - du 3 au 6 juillet, régions 34, 60, 91, 93, 114 et 144
- Ver des framboises: l'extension du 1er traitement aux régions moyennes et froides était déjà prévue par le bulletin précédent et se situera dans les premiers jours de juillet.
- Mildiou de la pomme de terre: Extension en altitude au fur et à mesure de l'arrivée des diverses variétés aux stades vulnérables.

NOUVEAUX TRAITEMENTS

- Vers de la grappe: la deuxième génération a fait son apparition dans l'extrême sud de la Circonscription. Un traitement devra être effectué dans les seules régions 131, 132 et 142 aux dates suivantes:
  - du 30 juin au 2 juillet avec les produits à caractère préventif
  - du 30 juin au 8 juillet avec les produits à action en profondeur.
- Pyrale du maïs: Pour l'instant les seules éclosions de papillons observées concernent des régions où le maïs a dépassé les stades vulnérables.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé
des Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P169